



HAL
open science

Licence professionnelle Projets et chantiers durables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Projets et chantiers durables. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02038578

HAL Id: hceres-02038578

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038578v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Projets et chantiers durables

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Projets et chantiers durables

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction et bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150008965

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis au sein de l'Institut des Sciences et techniques de Valenciennes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention formalisée avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. Elle est en partenariat avec le Lycée de Génie Civil Jean Prouvé de Lomme. Elle est soutenue par la Fédération Française du Bâtiment, mais sans être formalisée.

Présentation de la spécialité

Cette formation ouverte en 2010 vise à mettre en œuvre des connaissances et des compétences en matière de construction durable, et également en sécurité et qualité. Elle est dispensée au sein de l'Institut des Sciences et Techniques de l'université de Valenciennes qui propose près d'une vingtaine de licences professionnelles, dont trois autres dans le secteur de la construction à savoir, développement durable, économie de la construction et chef de chantier. Il n'existe pas de formation similaire au niveau national, mais dans la même région, l'Université d'Artois propose des offres voisines. La formation est dispensée en formation initiale. Elle ne l'est pas sous la forme d'apprentissage et il n'y a pas de renseignement concernant la formation continue. Elle s'inscrit dans un contexte économique favorable, notamment du fait de la mise en œuvre du plan énergétique et de son incidence sur les bâtiments et les constructions neuves.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Bien qu'en phase avec son milieu et les besoins actuels en matière de construction durable, la formation présente une incohérence entre les objectifs et les compétences visées. Elle est trop proche de la spécialité *Chef de chantier* proposée au sein de la même composante. Elle vise à former à des métiers très variés en cohérence avec les connaissances et les compétences attendues. C'est une des 18 licences professionnelles proposées, dont quatre sont dans le domaine du génie civil. Elle est intégrée au parcours de génie civil de la composante. Elle s'inscrit dans une réflexion de proposition de filières au sein du PRES lillois, mais est très proche d'autres LP. Le programme pédagogique est très hétérogène et correspond à la grande diversité des métiers visés.

Les éléments du dossier relatifs aux dispositifs pédagogiques mis en place pour permettre de prendre en compte la diversité des groupes et des niveaux sont trop imprécis et insuffisants.

Le caractère récent de la LP ne permet pas le retour de données significatives sur une période assez longue. S'agissant de l'analyse des données renseignées, sur les sept étudiants diplômés, un est en emploi, deux sont en recherche d'emploi et quatre sont en poursuite d'études. Les explications fournies dans le dossier évoquent l'absence de mobilité des étudiants et un contexte économique difficile. La poursuite des étudiants est identifiée comme une possibilité qui leur est offerte d'acquérir une qualification supérieure plutôt que de se retrouver inscrit à pôle emploi. Par ailleurs, des informations contradictoires sont à relever dans le dossier puisqu'il est noté qu'il n'y a pas de difficulté à insérer les étudiants dans la mesure où ils trouvent facilement des stages, ce qui est contredit par les éléments développés ci-dessus. Les tableaux relatifs au nombre d'heures d'enseignement confiées aux professionnels sont différents. Le texte de présentation n'est pas cohérent avec les tableaux cités en référence.

Huit professionnels interviennent dans cette LP dans des domaines pertinents notamment l'écoconception, le développement durable, la sécurité, le diagnostic des performances énergétiques, les technologies nouvelles du BTP. Plusieurs partenariats sont évoqués dans le dossier, à savoir, celui avec le lycée génie civil, celui avec la FFB, celui avec l'ordre des architectes et celui avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. Or, il n'apparaît de formalisation qu'avec ce dernier. Par ailleurs, il n'est pas précisé comment ces partenariats se concrétisent, bien qu'il soit évident que bon nombre de professionnels ne sont pas issus des dites structures de ces partenaires. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, bien qu'il soit indiqué dans le dossier que les professionnels y participent, comme aux manifestations spécifiques, aux visites de chantiers.

L'équipe de formation est composée du responsable de la formation (FI et FC) et du responsable de stage, sous la responsabilité du responsable de la filière. Il semblerait qu'au niveau de la composante, cette équipe aurait comme référent le directeur adjoint en charge de la pédagogie, le directeur chargé de la valorisation des formations et des relations avec les entreprises ainsi que la personne en charge de la communication. Outre la mission (assez variée par ailleurs) du responsable de la spécialité, les rôles des autres membres de l'équipe de formation ne sont pas détaillés. Les dossiers de candidature sont essentiellement d'origine régionale, et plus particulièrement du département du Nord. Même si le nombre de dossiers peut sembler convenable, les effectifs sont faibles. Pour la moitié, les effectifs viennent de BTS, puis 30 % de DEUST, les DUT représentant 20 %. Il n'y a pas d'évolution des origines de cursus au fil du temps. La spécialité n'est accessible ni par la voie de l'apprentissage, ni sous contrat de professionnalisation. Le taux de réussite à l'examen est satisfaisant (il varie de 87,50 % à 93 %) mais doit être relativisé tant au regard des effectifs concernés qu'à l'ancienneté de la formation.

- Points forts :

- La spécialité est intégrée au parcours de génie civil de la composante.
- Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels extérieurs impliqués dans la formation sont variés et bien répartis.
- Les partenariats sont intéressants et cohérents.

- Points faibles :

- Un programme d'enseignement trop varié.
- Une formation peu attractive et peu visible.
- Un mauvais positionnement au sein de la composante.
- Peu, voire pas d'analyse sur le suivi et l'insertion professionnelle des diplômés.



- Recommandations pour l'établissement :

La licence professionnelle *Projets et chantiers durables* devrait se différencier significativement des autres licences professionnelles proposées dans l'établissement. Un travail de réflexion pourrait s'opérer au sein du PRES lillois afin de mieux définir et préciser le contour de chacune des licences professionnelles proposées, que ce soit au sein de l'Université de Valenciennes comme au sein du PRES lui-même. Ainsi, l'attractivité pourrait être améliorée au moyen d'une réflexion de l'équipe de pilotage sur les UE mieux définies par rapport aux métiers ciblés, les compétences attendues, la relation insertion professionnelle et devenir de la formation et améliorer les effectifs. L'implication plus claire et mieux définie des professionnels, liée à une optimisation et une formalisation des partenariats aurait un effet bénéfique sur la visibilité de cette licence. De ce fait, la mise en place d'un conseil de perfectionnement contribuerait à améliorer la situation actuelle en clarifiant le contenu et la nature des enseignements, la place des enseignants professionnels ainsi que la définition des métiers visés.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – ISTV

Réponses aux remarques de l'AERES

Académie : Lille

Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Diplôme : Licence Professionnelle

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention (ou spécialité de LP): Projets et Chantiers Durables

Rappel des recommandations :

La licence professionnelle *Projets et chantiers durables* devrait se différencier significativement des autres licences professionnelles proposées dans l'établissement. Un travail de réflexion pourrait s'opérer au sein du PRES lillois afin de mieux définir et préciser le contour de chacune des licences professionnelles proposées, que ce soit au sein de l'Université de Valenciennes comme au sein du PRES lui-même. Ainsi, l'attractivité pourrait être améliorée au moyen d'une réflexion de l'équipe de pilotage sur les UE mieux définies par rapport aux métiers ciblés, les compétences attendues, la relation insertion professionnelle et devenir de la formation et améliorer les effectifs. L'implication plus claire et mieux définie des professionnels, liée à une optimisation et une formalisation des partenariats aurait un effet bénéfique sur la visibilité de cette licence. De ce fait, la mise en place d'un conseil de perfectionnement contribuerait à améliorer la situation actuelle en clarifiant le contenu et la nature des enseignements, la place des enseignants professionnels ainsi que la définition des métiers visés.

Observations :

Nous envisageons de restructurer l'offre de formation des spécialités de la licence professionnelle Bâtiment et Construction en créant la licence professionnelle Métiers du BTP : Construction qui résultera des trois spécialités existantes qui seront déclinées en parcours pour les deux premières et avec un nom de parcours plus connoté métiers du secteur pour la troisième spécialité :

- la spécialité Chef de Chantier devient le parcours Chef de Chantier,
- la spécialité Economiste de la Construction devient le parcours Economiste de la Construction,
- la spécialité Projets et Chantiers Durables devient le parcours Assistant en Eco - Construction.

Les modifications prévues consistent à mettre en œuvre un regroupement équilibré d'Enseignements

Constitutifs (EC) en Unités d'Enseignement plus globalisantes et limitées en nombre (autour de domaine de la connaissance). Ce regroupement permettra de mieux mettre en œuvre le principe de compensation des enseignements et de mutualiser de façon encore plus cohérente les enseignements des trois licences existantes. Cela va conduire à créer un tronc commun et à définir pour chaque parcours des Unités d'Enseignement spécifiques, non partagés.

Le projet de restructuration apporte de nombreuses améliorations vis-à-vis du bilan de l'auto-évaluation de l'établissement et des remarques de l'AERES.

La spécialité Projets et Chantiers Durables deviendra donc le parcours Assistant en Eco – Construction qui a été revu de façon importante, des enseignements orientés moins vers le chantier et davantage vers l'amélioration de l'habitat existant et l'étude des coûts induits par les préoccupations environnementales y seront développés. La volonté a été de la distinguer davantage du parcours Chef de chantier.

Une ouverture vers de nouveaux métiers est très fortement envisagée tel celui de :

Accompagnateur à l'auto-réhabilitation : il assiste les maîtres d'ouvrage (les particuliers constituant la cible privilégiée) sur une rénovation de leur logement, réalisée pour partie par leurs soins et pour une autre partie avec l'aide d'entreprises spécialisées. Les ouvrages et travaux de rénovation sont relatifs dans ce cadre à l'isolation, la couverture, les lots techniques (chauffage, électricité, ventilation), ... il diagnostique et propose des solutions de travaux, réalise un premier chiffrage, recherche les aides financières les plus adéquates, contacte les entreprises, suit et coordonne les interventions.

Un conseil de perfectionnement en FI et FC sera mis en place. Il conviendra d'actualiser et de renouveler les conventions de partenariat avec les instances professionnelles.

Dans le cadre du PRES, les quatre universités de la Région Nord-Pas de Calais (Universités de Lille1, d'Artois, de l'ULCO et de Valenciennes et du Hainaut – Cambrésis) ont souhaité poursuivre leur collaboration et ont créé au cours de l'année 2013 un Observatoire Régional des Formations Universitaires du domaine Génie Civil, Urbanisme et Aménagement.

Les missions principales de l'Observatoire sont :

- d'actualiser la carte des formations universitaires existantes, labellisées « GCUA Nord de France » ;
- de contribuer à la structuration des formations au niveau régional, en cohérence avec les thématiques de recherches reconnues au niveau des laboratoires universitaires et les spécialités historiquement développées par les sites ;
- d'émettre un avis consultatif sur tout projet de modification ou de création de formations, à destination des présidents des universités régionales, et des "autorités" du PRES.

Il organise des échanges entre les responsables de formations en vue d'établir des modalités pédagogiques communes tout en préservant autant que possible les spécificités locales.

Il contribue à la mise en place de passerelles facilitant la mobilité entre établissements régionaux en cours de cycle « Licence » ou « Master ».

Ceci doit permettre aux étudiants de réussir des parcours de formation adaptés à leurs aspirations et correspondant aux besoins actuels ou futurs du monde socio-économique.

L'Observatoire organise tous les deux ans au sein du domaine des "Rencontres" entre universitaires, professionnels et étudiants.

L'objectif de l'observatoire est de mieux définir et préciser le contour de chacune des licences professionnelles proposées

Pr. Mohamed OURAK

Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis